



Strasbourg, le 7 avril 2020

Objet: Crise sanitaire

Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus,

La crise sanitaire que notre pays traverse est sans précédent. Elle affecte fortement et menace gravement la santé de nos concitoyens, nécessitant la mise en place de mesures drastiques pour endiguer la propagation du virus et protéger la population particulièrement les personnels les plus fragiles.

Mais elle impacte toute notre société et fait craindre une crise économique majeure qui pourrait se doubler d'une grave crise sociale liée au ralentissement significatif de nos activités au sein de la filière. Or, notre filière foret-bois est un maillon important pour assurer la continuité de l'activité économique du pays comme l'a souligné le Ministre de l'Agriculture en charge des forêts dans une lettre du 28 mars dernier adressée aux acteurs de la filière forêt-bois : « C'est vous, qui par votre travail, quelles que soient vos activités et votre place, contribuez à rendre la société française résiliente face à cette crise, tout en permettant de veiller à la santé de notre forêt et d'assurer son avenir ».

Il nous a semblé donc important de vous informer de façon conjointe sur la situation en région et de nous projeter dès maintenant sur la gestion « d'après-crise COVID-19 » pour l'avenir de nos forêts. En effet, même si la période est compliquée et très incertaine à tous niveaux, la forêt poursuit son cycle naturel et les décisions communales liées à sa gestion doivent être prises dans un contexte exceptionnel.

Sur le plan économique :

La commercialisation des bois d'œuvre feuillus se poursuit par les ventes dématérialisées et des conditions de paiement spécifiques.

Dans ce cadre, le réseau des Communes forestières du Grand Est va interroger toutes les communes pour recueillir leurs avis afin de connaître celles qui refuseraient de s'inscrire dans ce dispositif spécifique.

.../...

Les secteurs stratégiques (papier, emballage) gardent une activité continue chez certaines entreprises, réduite sinon.

Les industriels du panneau après une phase d'arrêt vont redémarrer dans des conditions dégradées du fait du manque de personnel notamment.

Le bois énergie a correctement fonctionné: les températures plus fraîches et la diminution des connexes ont plutôt renforcé la demande en plaquettes. Au global en BIBE l'activité est de l'ordre de 50 % avec un peu plus de demande pour le bois d'industrie feuillu.

Les scieries résineuses orientées vers le secteur de la charpente, après une phase d'arrêt, vont redémarrer avec une activité réduite, de l'ordre de 30 % de la normale avec une part emballage plus importante qu'à l'accoutumée.

En ce qui concerne plus particulièrement les récoltes sanitaires et l'évacuation des bois, le négoce vers l'Asie, après un arrêt de 3 mois, présente de nouveau des signes de demande : les négociants reprennent contact d'autant plus que l'arrêt des exportations de Nouvelle-Zélande vers la Chine (du fait du Covid) renforce ce redémarrage de la demande. Cependant le marché indien s'est fermé.

L'évacuation de ces bois vers l'ouest et le sud-ouest s'est maintenue pour les secteurs stratégiques ci-dessus, arrêtée ou très ralentie sinon. Certains trains affrétés continuent à circuler, avec des moyens d'aide au transport entre régions toujours disponibles et activables.

Les entreprises de travaux forestiers ont pour leur part, pu poursuivre leur activité sur les chantiers les plus stratégiques. Les conditions météorologiques actuelles sont également très favorables au débardage des bois en forêt, pour la portance des sols. Ces chantiers doivent se poursuivre ou redémarrer pour assurer l'activité de ces professionnels.

Ce sont toutes les branches de la filière forêt-bois qui sont interdépendantes entre elles dans leur fonctionnement : cette chaîne de valeur est essentielle pour gérer, la crise et l'avenir des forêts, et de la filière en région.

Sur un plan sanitaire:

Peu de forêts sont épargnées par l'impact des sécheresses de 2018 et 2019. Plus de 30 % des produits récoltés l'ont été pour des raisons sanitaires, l'épicéa représentant 2/3 de ces récoltes sanitaires. La plupart des essences forestières de notre région sont impactées et les peuplements âgés sont particulièrement affectés. Cela se traduit par un affaiblissement généralisé des forêts avec des arbres morts et des grosses branches ou cimes sèches en augmentation. Ces constats doivent inciter tous les usagers de la forêt à la prudence. Nous travaillons activement avec la filière à l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques des forêts du Grand Est. Il servira de référence technique pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement financier. Des mesures concrètes pourront vous être proposées, pour reconstituer les secteurs impactés par des dépérissements, pour identifier le peuplement vulnérables et en particulier surannés pour accélérer leur renouvellement, pour tester de nouvelles essences adaptées aux conditions climatiques futures... A chaque fois, l'objectif sera, à l'échelle de votre forêt, de façonner des peuplements avec du mélange, de la diversité, et avec, en complément de la régénération naturelle, l'introduction d'essences plus résistantes.

Mais, cette adaptation ne peut se faire que si votre forêt est dans une situation d'équilibre avec la grande faune sauvage. Ce n'est en effet que si le sous-étage et les semis d'essence variées se développent naturellement et sans protections qu'il sera possible d'augmenter la résilience de votre forêt. En tant que propriétaire, c'est à vous qu'il revient d'intervenir auprès de votre locataire de chasse et des représentants des Fédérations des Chasseurs, désormais en charge de l'instruction des plans de chasse individuels, pour que les prélèvements soient adaptés en conséquence, l'idéal étant d'avoir une action concertée à l'échelle d'un massif, gage d'une plus grande efficacité.

.../...

Malgré le confinement, les missions de veille et de surveillance par les Techniciens Forestiers Territoriaux appuyés par les correspondants-observateurs du Département Santé des Forêts sont maintenues dans le respect des principes du travail isolé et des mesures barrières. Une veille particulière est exercée pour le suivi des pontes de processionnaires du chêne compte tenu de son impact sanitaire sur la santé humaine. Des premiers vols de scolytes ont également été observés en plaine. L'épidémie de scolytes et l'impact sur les peuplements d'épicéas va se poursuivre en 2020. Comme en 2019, nous coordonnons nos efforts avec la filière pour écouler ces produits, dans un contexte commercial difficile. Seule la réactivité et la solidarité de tous les acteurs peuvent contribuer à limiter les impacts de cette épidémie de scolytes sans précédent.

Enfin, il convient aussi de **préserver l'avenir de nos forêts en y poursuivant les investissements nécessaires à leur entretien et leur renouvellement**: toutes les communes ont été destinataires d'un programme de travaux élaboré par votre correspondant ONF en charge du suivi de l'aménagement. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des investissements réalisés les années précédentes et accompagnent les opérations de récolte de bois. Ils sont indispensables pour façonner des peuplements d'avenir produisant du bois d'œuvre de qualité, et pour maintenir le capital productif de votre forêt. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à retourner rapidement ces programmes, afin que les travaux puissent être organisés à la bonne période et dans de bonnes conditions. Plus que jamais, une bonne visibilité sur les travaux à réaliser dans votre forêt permettra d'optimiser l'organisation des chantiers et d'apporter de la garantie et lisibilité aux professionnels.

Les mesures prises dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 visent à minimiser l'impact sur les travaux, tout en assurant la protection de ses personnels. Dans un premier temps, les équipes d'ouvriers de l'ONF ont été arrêtées avec le confinement. Une reprise progressive d'activité à partir de la mi-avril est actuellement à l'étude. Cette reprise s'accompagnera de mesures adaptées à la situation. L'ONF continue par ailleurs à assurer l'encadrement des chantiers prioritaires qui ont pu se poursuivre avec des entreprises de travaux forestiers, dans le strict respect des mesures préconisées en matière de gestes barrière et de distanciation sociale.

Votre réseau des Communes forestières du Grand Est poursuit également ses activités pour vous accompagner au mieux à gérer ces crises (sanitaires, forestières), vous informer, vous représenter et répondre à vos préoccupations. Il continue aussi de participer à toutes ses missions auprès et au bénéfice des élus des Communes forestières du Grand Est en vue de la sortie d'après-crise.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, l'expression de notre considération distinguée.

Les Présidents des Communes forestières du Grand Est :

Jean-Pierre MICHEL Champagne-Ardenne

Jean-Claude HUMBERT Lorraine Pierre GRANDADAM Alsace

Srandodam.

Le Directeur Territorial de l'ONF Grand Est Jean-Pierre RENAUD